



www.associationsalam.org

NEWSLETTER DE JANVIER 2026

BANDEROLE DE LA PAIX



(Œuvre et photo de Jacky Bricout.

ÉDITORIAL

PERSONNE NE DEVRAIT MOURIR EN ESSAYANT DE VIVRE...

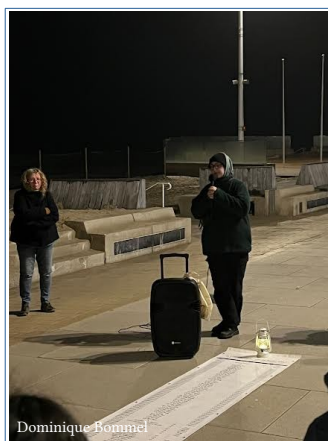
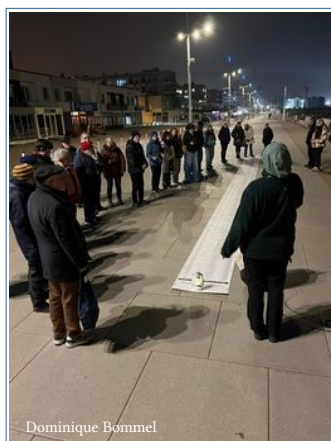
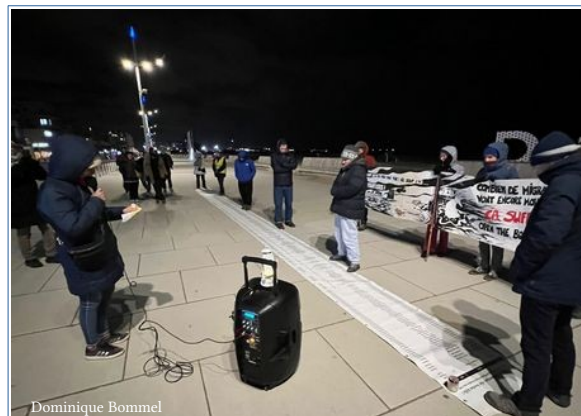
« Migrant »: je ne comprendrai jamais pourquoi certaines personnes refusent les personnes l'étant. Nous sommes tous des humains, nous sommes tous égaux, peu importe si on vient du même pays ou non. J'espère qu'un jour les gens ayant besoin d'aide en recevront. Tout le monde mérite le bonheur, l'apaisement et l'amour. Peu importe leur nationalité. Aucune famille ne mérite d'être séparée et personne ne devrait mourir en essayant de vivre.

Irya

(Irya fait partie des élèves de 3^e du collège Darius Milhaud de Sartrouville, avec lesquels un partenariat est noué depuis 2020. Nous avons déjà publié des œuvres de ces jeunes, créées cette année, dans le numéro de cette newsletter du mois dernier).

Un mort de plus, c'est toujours un mort de trop...

LA COMMÉMORATION LE 2 JANVIER POUR LE DÉCÈS EN MER DU 31 DÉCEMBRE,
a eu lieu comme toujours à Calais au parc Richelieu et à Dunkerque, sur la digue, place du Centenaire (notre photo).



UN NOUVEAU DÉCÈS, UN DE TROP...

Le matin du 27 janvier, le corps de Khaled a été retrouvé dans la zone de Transmarck à la suite d'un accident de la route, lors très probablement d'une tentative de passage en camion.

Les commémorations ont eu lieu le 28 janvier, sur les deux sites habituels.

« Cette commémoration était émouvante ! Paix à l'âme de ce jeune homme », nous écrit Arnaud.

LA DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT (AUDIENCE DU 8 JANVIER, DÉCISION DU 21 JANVIER) :

Une grosse déception pour notre petit monde inter associatif :

Nous avons eu deux heures d'audience,

Nous étions trois associatifs autour de notre avocat (la juriste de la PSM, Le HRO, SALAM - le représentant de MDM, grippé, était excusé).

Nous faisions face deux rangées de représentants des autorités ; entre autres : Ministère de l'Intérieur, Préfecture, Sous-préfecture, CUD, ARS, Hôpital de Dunkerque (la PASS)...

Un avocat très ouvert, qui nous a bien dit, avant même le début de l'audience, que c'était lui qui devait demander la parole pour nous, et il l'a fait à chacun de nos petits gestes vers lui en ce sens : il connaissait très bien le dossier mais pas comme les gens de terrain et souhaitait que nous puissions, nous, avoir la parole, au maximum.

Une juge très à l'écoute, qui connaissait (elle aussi) le dossier mais a posé beaucoup de questions. Elle m'a même donné la parole après la conclusion et après la fin du temps imparti à chacun, pour répondre au représentant du Ministère de l'Intérieur (rapidement mais avec arguments) que non, il n'était pas possible aux exilés d'accéder aux distributions des Restaurants du cœur, ni à des distributions du Secours Populaire.

Notre avocat, lors d'un débriefing après l'audience, nous a dit que nous venions de voir en œuvre une justice bienveillante, comme devrait toujours être la Justice.

Nous sommes rentrés chez nous pleins d'espoir, après la victoire du 4 décembre et après cette audience bienveillante...

« Décision la semaine prochaine », a dit la dame...

Et puis le matin du 21 janvier (13 jours après) tombe la nouvelle : TOUTES NOS DEMANDES SONT REJETÉES.

On cherche à comprendre car nous avons repris confiance en une justice indépendante.

- Le fond du problème semble être que la juge n'a pas trouvé que nous apportions des preuves suffisantes :

*pour la saisies des tentes, c'était parole contre parole : le Ministère de l'Intérieur a affirmé en audience que les exilés peuvent prendre TOUTES leurs affaires personnelles, y compris les tentes, alors que nos affirmions (CR à l'appui d'une réunion le 2 octobre avec le Sous-préfet de Dunkerque, dont il n'a pas contesté le contenu) qu'ordre était donné aux équipes de démantèlements de laisser tout emporter par les exilés sauf les tentes « Si on les leur laisse prendre, cela veut dire qu'on admet qu'ils se réinstallent ».

*pour la distribution de nourriture : nous ne prétendons pas qu'ils meurent de faim mais comment prouver qu'il n'y a pas assez ?

Le 16 et le 18 décembre, nous avons pesé des caissons de repas chauds, et divisé le total par le nombre de cuillères données (donc par le nombre de personnes servies). Nous l'avons fait avec une rigueur scrupuleuse... mais comment le prouver ? Nous faire accompagner par un huissier ? Si deux jours ne sont pas suffisants, le prix d'un huissier nous permettrait-il de lui demander son témoignage pendant une, deux, trois... semaines, et même d'ailleurs pendant un, deux, trois jours... ?

On peut se demander aussi

- si les juges ne redoutent pas terriblement, actuellement, d'être pris à parti par les mouvements d'extrême droite, au cas où les preuves semblent insuffisantes : il est vrai que l'absence de toilettes avait pu facilement être constatée par huissier avant le jugement du 4 décembre...

- si ils n'ont pas redouté la jurisprudence qui pourrait découler d'une décision de distribution de repas par L'État (si à Dunkerque, pourquoi pas à Ouistreham, à Briançon, à la Bidassoa...)

Mais le risque de jurisprudence empêche-t-il une Justice indépendante de passer ?

L'AUTRE ÉCHEC EN CONTENTIEUX CONTRE L'ÉTAT : L'ACCORD « 1 in - 1 out »

Nous avons déjà annoncé ce rejet du 30 décembre dans le numéro précédent de cette newsletter.

Les choses sont plus claires avec un peu de recul et la présence de juristes dans la réunion en visio du 22 janvier.

- Notre demande d'annulation de l'accord a été rejetée parce que ce texte n'est pas une loi mais un décret et sa constitutionnalité n'est pas du ressort du Conseil d'État

- Cet accord est complètement flou, il n'oblige aucun des deux États à rien (a expliqué la représentante du GISTI). Il n'y a donc de recours possible qu'individuel ! Il est incroyable que la France ait signé un texte aussi peu précis dans les engagements...

Il est toujours très difficile d'avoir des chiffres et des informations précises sur ce qui arrive à ceux qui sont arrêtés à l'arrivée au Royaume-Uni : le 14 janvier nous recevons un appel, sur un groupe WhatsApp inter associatif, relayé par l'Auberge des Migrants.

Il aurait été lancé par 175 demandeurs d'asile détenus dans les centres de Harmondsworth et Brook House au Royaume-Uni, concernant leurs conditions de détention inhumaines :

détention prolongée, absence de soins médicaux, abus physiques et psychologiques, manque d'accès à un avocat, isolement, expulsions forcées vers la France sans prévenir les familles.

De nouvelles déportations forcées vers la France, dans le cadre des accords franco-britanniques, auraient été prévues les 15 et 21 janvier...

UN ACCORD D'INTERCEPTION DES CANOTS EN MER.

Le 21 janvier un article de la « Voix du Nord » titre en gros : « Une première interception de « small boat », de quoi rassurer les Britanniques. »

Mais ce n'est pas une première !

Déjà le 13 juin : un article de P. L. Caron du 18 juin 2025, sur le site de France-Info, s'arrête sur un premier cas. (voir notre site internet, rubrique « Actualités », à la date du 20 juin 2025.)

Tout est parti de la proposition lancée par M. Retailleau le 27 février dernier, lors d'une rencontre franco-britannique, de faire arrêter les bateaux de migrants dans la bande des 300 mètres.

(voir notre site internet, rubrique « Actualités », à la date du 24 mars 2025.)

Et c'est la France qui a fait cette proposition ! Pas le Royaume-Uni...

Et pourquoi ? Pour toucher l'argent des Anglais qui sert à construire des murs et à payer des policiers ou gendarmes pour empêcher les gens de partir...

Mais renonçons à l'argent des Anglais ! Laissons les gens embarquer. Quand les Iraniens ont commencé en 2018 à utiliser les canots gonflables, à notre grande surprise, je l'avoue, il n'y avait pas de morts ; mais plus on empêche les gens de passer, plus ils se mettent en danger pour réussir... plus certains y perdent la vie...

ET LES PASSAGES AU ROYAUME-UNI ?

... par les small boats, puisque c'est le seul moyen par lequel les passages sont comptabilisés avec rigueur par le Home Office :

Les derniers passages repérés par le Home Office, avant ceux du 2 février, datent du 19 janvier.

Au 31 janvier ils ont compté 933 passages pour le mois, sur 15 canots (plus de 62 personnes par canot).

C'était 1098 sur 20 canots (55 par canot) dans la même période en 2025. C'est le 4^e mois (depuis octobre 25) que le nombre de passages réussis est inférieur à celui de 2024. Auparavant, on avait l'habitude de voir le nombre de succès en augmentation par rapport à celui de l'année précédente...

Comment expliquer cela ?

- La météo ? La météo hivernale ne facilite pas les passages... Mais c'est toujours comme ça...
- La présence policière sur les plages pour empêcher les départs ? Mais cette présence policière se multiplie depuis au moins 2023...
- La menace du « 1 in 1 out » ? Qui sait ?

On en a entendu un petit nombre dire qu'ils attendaient de voir ce qui arrivait à ceux qui réussissaient le passage... Mais ne représentent-ils qu'eux-mêmes, ou bien sont-ils un échantillon de nombreux autres dans le même cas ?

- Peut-être sommes-nous devant un mélange de toutes ces raisons ?

Car certains tentent... (et certains réussissent même...)

Les équipes de petit déjeuner de Calais les croisent :

*des gars trempés de partout, des Soudanais, le 14 janvier,

*d'autres, comme d'habitude ramenés rue des Mouettes, par la police, après un échec de traversée, le 19 janvier,

*et ceux qui se préparaient, le 24 janvier, avec des gilets de sauvetage tout neufs, avec encore les étiquettes du magasin...

À Dunkerque aussi, le 13 janvier, l'ambiance était tendue, ça chahutait un peu, on sentait les gars nerveux...

Que se passait-il ? Les choses sont devenues plus claires quand nous avons repéré, nous qui « faisons la file », quelques hommes qui serraient sur leur cœur un gilet de sauvetage : ils s'apprêtaient à partir sur l'eau... On serait nerveux à moins...

L'EXTRÊME DROITE ANGLAISE SUR NOTRE SOL.

Nous en parlions dans le numéro de novembre de cette newsletter.

Depuis, la menace s'est intensifiée avec l'opération appelée « Overlord » en souvenir de l'opération de la 2^e guerre mondiale qui visait à libérer la France (l'Europe ?) des envahisseurs qui occupaient son sol...

Quelle comparaison !!!

Les organisateurs ne prévoyaient plus seulement des raids filmés sur notre littoral. Ils organisaient une arrivée massive le 24 janvier de citoyens britanniques dans le but d'empêcher les départs de small boats depuis notre côte.

Nos autorités ont été efficaces : les dix activistes les plus connus ont été interdits d'entrée sur le territoire français, deux ont réussi cependant à passer et ont été arrêtés.

Nous craignons que la masse des autres ne passe quand même et ne se montre d'une agressivité incontrôlée. Il n'en a heureusement rien été.

Espérons que ce contrôle par nos responsables d'État suffira à casser cette velléité de venir faire la loi chez nous, de provoquer nos amis exilés, au risque d'en blesser (ou même d'en tuer) certains...

LE NOMBRE DE REPAS DISTRIBUÉ :

Le nombre de petits déjeuners a oscillé tout le mois, en fonction des passages, à Calais entre 400 et 750 par jour (561 en moyenne par jour) et celui des repas de midi sur Dunkerque entre 300 et 650 (509 en moyenne par jour). En janvier 2025, la moyenne du nombre de repas distribués par jour était de 423 à Calais et de 237 sur Dunkerque...

Si le nombre de personnes coincées sur notre bord de mer est en augmentation, il y a bien sûr un rapport avec les difficultés qu'elles ont à quitter ce rivage inhospitalier...

LE PLAN GRAND FROID.

Il fait très froid...

Le terrain est givré, les doigts sont gelés...



Il a plu énormément : le terrain sur lequel nous sommes tolérés pour nos distributions, et sur lequel sont posées les toilettes, a été aplani et stabilisé le 17 décembre. Le 26 janvier, il s'est déjà transformé en lac !

Fin décembre, lorsque nous avons conclu le numéro précédent de cette newsletter, l'ouverture des mises à l'abri pour la nuit pour grand froid était assurée jusqu'au matin du 5 janvier.



À Calais, rien n'est plus annoncé au-delà du matin du 12 janvier...

Pourquoi cette différence, contraire à toutes les déclarations entendues depuis le début de la saison ?

Sur le Dunkerquois, on a appris le 5 janvier par l'intermédiaire du 115 que l'ouverture du gymnase dédié était maintenue jusqu'au 8, puis jusqu'au 13, puis jusqu'au 19, enfin la Croix Rouge a annoncé une prolongation jusqu'au 27... Le 26 Utopia apprend par la préfecture que le dispositif est maintenu quelques jours de plus et finalement la Croix Rouge fait passer le 28 que Plan Grand Froid est prolongé jusqu'au lundi matin (2 février) puis encore de deux nuits supplémentaires. Mais à partir du 29, ce n'est plus la Croix Rouge qui gère le gymnase mais l'AFEJL...

Bonnes nouvelles étonnantes : il y avait des nuits où le gel n'était pas attendu (même s'il faisait bien froid), mais tout progrès est bon à prendre... On prend avec joie...

En outre, le soir du 8 janvier la mairie de Grande-Synthe fait passer par l'intermédiaire des associations qu'elle ouvre un gymnase pour la nuit avec 40 places supplémentaires ; c'est la tempête Goretti qui s'avance...

LES DÉMANTELEMENTS.

DUNKERQUE :

Rien entre le 3 décembre et le 22 janvier...

Et d'un seul coup, je réalise que nous avons été naïfs. Pardon, je n'ai pas le droit de généraliser mon cas... : je réalise combien j'ai été naïve... je me suis imaginée que la bienveillance du Tribunal administratif du 4 décembre avait enclin nos autorités d'État à davantage de générosité pour une population en grande précarité...

Eh bien non... ils attendaient simplement la décision du Conseil d'État, le 21 janvier pour ne pas se mettre en porte à faux avec une nouvelle décision : le Conseil d'État a rejeté nos autres demandes le 21 janvier ? Le matin du 22, un gros démantèlement était en route...

Donc, le matin du 22, un gros convoi est arrivé à Loon-Plage (plus de 20 fourgons de police, trois motos de la Police Nationale, deux safaris, quatre ou cinq fourgons de la PAF, quatre bus de l'AFEJI, ensuite au moins un tracto-pelle et une grosse benne à ordures.)



Les CRS sont armés jusqu'aux dents « juste pour intimider... »



À ONET les gens ont remballé leurs affaires, le HRO les voit passer avec des couvertures, une bâche, un sac de couchage sur l'épaule. L'équipe de nettoyage sort cinq tentes et les emporte et saisit cinq autres tentes à Ryssen.

À côté de Alkern, tout le monde est regroupé au milieu du campement avec un petit sac et un sac de couchage, les tentes sont regroupées et les saisies commencent quand les exilés sont sortis.



Le HRO filme un tractopelle vidé dans une benne : ils voient les tentes, les couvertures et les couvertures de survie y passer.

Dans une vidéo du HRO de 9h 40, on entend clairement un policier dire que les gens peuvent garder certaines affaires mais pas les tentes.

À Transfo, 25 personnes sont expulsées (selon un témoignage), 19 tentes et deux couvertures sont saisies. Une personne se fait escorter par un policier pour récupérer ses papiers, il revient avec eux et une couverture.

À Odorisation, 10 personnes sont expulsées, 6 tentes sont saisies.

Rue de l'Helle, 4 tentes et trois couvertures sont saisies.



Des avis d'expulsion sont affichés (sur le moment, pas à l'avance).
Il est indiqué une adresse où récupérer les effets personnels (à Marck, banlieue de Calais !!!)

Car les sacs sont totalement vidés...

Heureusement le HRO se propose pour faire le lien par téléphone (mais il n'y a pas de numéro indiqué).



La société de « nettoyage » fait un travail qui laisse rêveur :



Les gens ne semblent pas obligés de monter dans les bus.

Le 28 janvier, on apprend à nouveau une opération de démantèlement... avec au moins onze fourgons de police, deux bus de l'AFEJI, un tractopelle vert et au moins une grande benne.



Le HRO est tenu éloigné mais, à travers une grille, il repère une benne pleine dans le secteur de Clauser et Mattheuws,



... et il surprend un tracto pelle en pleine action.
Il y a donc eu du matériel saisi...



En tout cas, si des tentes ont été mises de côté, certaines sont bonnes pour la poubelle car incomplètes !

À CALAIS,

Un peu de flottement après la trêve de Noël (rien entre le 22 décembre et le 2 janvier).

Le rythme de trois fois par semaine (lundi, mercredi, vendredi) a repris avec deux exceptions : le lundi 5 (un gros convoi semblait prêt au commissariat avec 15 fourgons de CRS, mais il n'a pas bougé... Est-ce parce que l'autoroute était bloquée par les agriculteurs en colère ?) et le mercredi 28 (sans explications).

Sinon le rythme a repris régulièrement, avec chaque jour une petite opération au BMX, mais deux exceptions :

- Le mercredi 21, le HRO n'a pas été en mesure de suivre le convoi... C'était fort dommage car il y avait 9 fourgons de CRS sur le départ... Mais à l'impossible nul n'est tenu...



- Le vendredi 16 une assez grosse opération a visé le camp de la sortie 44, en plus du BMX.

Il ne fait pas vraiment jour quand le convoi arrive :

Le HRO a vu saisir trois tentes dont une pleine de matériel, au moins 22 bâches dont trois pleines de matériel et 17 palettes.



La plus grosse opération a eu lieu le 30 janvier : sur le plus gros camp (à proximité de l'Hôpital), là où se sont retrouvés les quelques centaines d'exilés qui ont été mis dehors du hangar appelé « squat orange » le 30 septembre.

D'après les autorités, 260 personnes seraient parties dans les bus vers les centres d'accueil. Il y en avait dix (numérotés).

Cela veut dire que (sur le nombre de 650 évalué par la préfecture) au moins 390 personnes sont restées sur le carreau. Il s'est agi non seulement d'une évacuation, mais en même temps qu'une vaste opération de communication : l'AFP a été invité dès l'aube à un rendez-vous de presse à 9h, où on leur a expliqué qu'il s'agissait de mettre ces gens à l'abri. On a entendu sur France-Info à 15 h 45 M. Le Préfet du Pas-de-Calais déclarer que :

- C'était une question de dignité, comme si la situation était plus digne pour les centaines de personnes qui restent là et à qui on a pris leur tente : sept tonnes de matériel (lit-on sur les groupes WhatsApp) ont été emmenées à la Ressourcerie où les exilés peuvent aller récupérer leurs affaires. Mais, vu la quantité de matériel, il faudra une semaine pour faire le tri et le redistribuer. Il imagine, M. Le Préfet, ce que c'est que d'attendre une semaine pour dormir à nouveau au sec ?

Et trois grandes bennes rouges sont parties à la déchetterie...

- C'était le lieu où les passeurs se livraient à leur affreux trafic, comme si le fait de chasser les exilés d'un lieu de campement avait pour conséquence que les passeurs les perdent de vue, comme si l'intervention des passeurs n'était pas encore plus nécessaire pour quitter ces lieux devenus encore plus inhospitaliers...

- Personne des 260 personnes emmenées en bus n'a été contrainte de partir, nous a-t-on dit, comme si prendre les affaires (tente, couvertures, vêtements chauds) n'était pas une façon de contraindre les gens à monter dans un bus pour dormir au sec le soir...



Des engins de chantier ont été amenés, dès 8 h 42, pour ramasser le matériel.



Les tentes étaient regroupées pour être enlevées.

Rappelons que les CAES sont des lieux où le séjour ne dépasse pas un mois et où ceux qui restent sont obligés à la fin du mois de déposer une demande d'asile. On sait qu'une majorité écrasante ne peut pas faire cette demande soit parce qu'ils sont déjà déboutés du droit d'asile dans un autre pays de la Communauté européenne, soit parce que leurs empreintes digitales ont été prises par la police à leur arrivée en Europe et que c'est dans le pays où ils ont laissé leurs empreintes qu'ils doivent déposer leur demande d'asile (c'est le règlement de Dublin)...

Le jour même, notre équipe de petit déjeuner n'a pas pu entrer sur le site pour distribuer, mais elle s'est installée un peu plus loin, près de la clinique du Virval et a donné à 550 personnes.

Le lendemain, nous trouvons des gars qui circulent, désespérés. Où vont-ils pouvoir se poser ? Certains ont dormi par terre, sans tente...

FINISSONS SUR UNE NOTE D'ESPOIR DE PAIX DANS NOTRE PAYS :

La « Voix du Nord » du 22 janvier, titre « **Des policiers sauvent quatre migrants de la noyade en se jetant dans l'eau glaciale.** »

Ces quatre hommes dérivait vers le large et appelaient au secours.

Les policiers se sont mis à l'eau, certains jusqu'aux épaules, pour les secourir.

Bravo et merci à eux.

L'article précise à la fin que ces exilés ont été placés dans des couvertures de survie jusqu'à l'arrivée des sapeurs-pompiers.

Le texte ne le dit pas, mais on espère qu'il en est resté suffisamment pour ces courageux policiers.

Claire Millot

DE BELLES ACTIONS PARTAGÉES AVEC D'AUTRES.

**C'était une grosse frite pour Grande Synthe
et c'est grâce à vous. MERCI**



Cher.es donateurices, MERCI!



Les dons

- cagnotte en ligne: avec de gros dons d'un particulier et d'une asso meusienne (cuisine collective la Marmijotte). Globalement ça donne bien dans l'Est
- des achats alimentaires fourni par Clément Chollot, restaurateur nancéen (sauces, sirop, thé, café)
- 3 stères de bois offerts par la Scierie Dupriez à Wandignies
- 4 m2 de vêtements, tentes et couvertures collecté au Mémô à Nancy et au bar le Printemps à Nantes.



Répartition des dons

*Les dépenses de notre asso Bonjour désordre:

- gaz
- huile de friture
- pomme de terre
- bacs de stockage alimentaire
- produit nettoyant, allume feu

*le reste : est réparti de la manière qui suit :

- association Salam: (une partie déjà versée)
- association maison sésame
- association Help For Dunkerque



Photos : « Bonjour Désordre »

On remercie fort fort

🤝 les donateurs/trices de la cagnotte merci MERCI MERCI



La quête du curé qui a payé le poulet



la boucherie d'Abdelkader à Grande

synthe qui a fourni le poulet à des prix imbattabBB



toute l'équipe de la **maison Sésame** qui nous accueilli pour la pré-cuisson des frites et avec lesquelles on a bien chamanisé la nouvelle année, Sylvie, Benoit, Lucie Chang, Erman, Mathias, Ivi, Youssef....les **compagnons d'Emmaüs St Nazaire**, Pépé, Laurent, Alex...



tous les donateurs de vêtements, les points de collecte Le Mémô à Nancy et café le Printemps à Nantes, les trieuses aussi la jo, laure, christine...
MERCI à Mathias qui nous a formé à la distribution de vêtements sur le camp



toute l'équipe de **Salam**, Guislaine, Geneviève, Jacqueline, Clara, Arnaud, Elisabeth, Nathalie, Jean, Julie et sa famille, Denise, Louise, Pascaline, Claudine....et j'en oublie forcément désolée



BRAVO à l'asso **Help for Dunkerque** qui assure des permanences quotidiennes sur le camp pour soutenir le moral des exilés avec thé, café, tartines, sourires, motivation, charges pour les téléphones etc... ils et elles sont clairement LÀ.



On remercie aussi l'association **Calais la Sociale**, qui a fait un super doc sur la distrib de l'an passé.



MERCI **L'ÉQUIPE DE FEU** vivi, chacha, elsa, sass, soiz, coco, victoire, lulu, isma, paulin, ben, gégé, patriiiiick, raph, vivien, kazy, batou, d'être à donf, de donner du temps, de l'énergie, de l'argent aussi.



merci Chacha et Arnaud



DU SOLEIL YEN A et yen aura encore en 2026



À bientôt pour de nouvelles aventures,

*D'après le texte de bilan de l'équipe de « Bonjour Désordre » le 6 janvier
Lesli et César.*

ET LA RÉPONSE DE LA « MAISON SÉSAME ».

Bonjour
Désordre



et tous les ami e s de la frite

Ce désordre,
comme on l'aime



Encore de tellement belles rencontres !
MERCIIII

Frites par frites,
on finira par l'avoir notre cornet de bonheur
imaginons chaque frite en "moment de paix
qui fait du bien"
Waouuu

en 2026
on s'en fera... UNE INDIGESTION
J'espère

en attendant,
on accueille
on distribue
on récolte
on partage

et on admire
le courage de tous ces voyageurs de l'exil
bravant l'incertitude, la peur, la faim, le froid, le
mépris des nantis

Aller on espère du soleil
et des frites
pour toutes et tous
peut-être demain ? ou après demain ?

Et pour nous
une année de bouts d'ficelles

pour raccommoder, amarrer, embellir
se raccommoder, s'amarrer, s'embellir



car finalement, on porte toutes et tous un exil quelque part



MERCI A VOUS TOUTES ET TOUS
"on est ensemble" comme disent nos ami e s exilé e s

BIG UP Leslie et César

GO 2026
KISSES DES SESAMI E S

DES TENTES POUR LE CAMP DE LOON-PLAGE *Appel du Secours Populaire Français.*

URGENCE SOLIDARITÉ À LOON-PLAGE



Jeudi matin, à Loon-Plage, des squats de migrants ont été démantelés sans ménagement. **Des dizaines de familles**, avec femmes et enfants, se retrouvent dans un complet dénuement et le plus grand désarroi.

Si ces démantèlements ont leur légitimité, la brutalité des méthodes employées peut questionner : 50 fourgons de CRS, accompagnés de motards et d'engins, face à une population, essentiellement africaine et impuissante.

Pour les militants associatifs, au premier rang desquels ceux du comité du Secours populaire de Loon-Plage, ces démantèlements sont des coups violents portés à leur action quotidienne, d'autant que l'État ne propose qu'une cinquantaine de places en centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA). Notoirement insuffisant.

Sur les territoires de Loon-Plage et de Calais, on dénombre actuellement **4 500 personnes exilées, dont 800 enfants et 1 000 femmes**. La météo du moment rend les tentatives de rejoindre l'Angleterre par la mer très dangereuses et incertaines, et les conditions de vie dans l'attente très difficiles.

L'urgence et le flux tendu sont donc plus que jamais d'actualité. Les besoins en tentes et votre aide sont impératifs.

Une petite tente coûte environ 20 €, une tente moyenne aux alentours de 50 €.



ILS ONT BESOIN DE VOUS !



POUR FAIRE UN DON,
SCANNEZ CE QR CODE



DES PROTECTIONS PÉRIODIQUES POUR LES DAMES.

Trois associations et trois générations de dames.



Claire Millot

Une collecte du « Collectif féministe audomarois » a permis de récolter une belle quantité de serviettes périodiques. Jocelyne, Julie et Mona (mamie, maman et bébé) y ont activement participé. Comme il y en avait beaucoup et qu'elles sont toutes les trois bénévoles à Salam, elles ont pensé aux dames exilées (un peu pour Salam, la plus grande partie pour le Womens Center dont le travail, comme leur nom l'indique, est d'aider les femmes avec ou sans petits enfants). Mais dans les réserves de Salam, il y avait trois étages d'armoire déjà pleins de protections féminines... Nous en avons donc rajouté une partie à la collecte et porté le tout à nos amies du Womens Center !

DES AMIS RÉUNIS PAR UN APPEL À NOUS TOUS :

Sandra, handicapée, voulait pouvoir rendre visite à Younès, enfermé en CRA ...

Marie avait lancé une bouteille à la mer... Et... ça a marché !

Le 14 janvier, nous recevions sa réponse :

« Je tenais à t'adresser ainsi qu'au Secours Catholique un immense merci pour le relais de mon appel à solidarité pour Sandra, elle a trouvé un appui avec Magda, que je remercie également infiniment ! Elle a pu aller voir Younès une 1ère fois et va y retourner prochainement, c'est vraiment formidable, pour elle et pour Younès. Au-delà de ces deux âmes qui trouvent apaisement, Sandra retrouve aussi indirectement confiance en l'humanité, c'est un vrai plus pour l'accompagnement que nous essayons de faire autour de sa propre situation, également très difficile.

Je pense que Younès ça va être très compliqué de le faire sortir mais les temps qu'il passe avec elle et le réseau de solidarité construit autour de cette situation l'aide beaucoup à garder de l'espoir et de la confiance en l'humanité, c'est fondamental pour son équilibre psychique ...

Bref un immense merci à tous, vous êtes formidables <3 (même si ça je ne le découvre pas ;-))
grosse bise et plein d'amour à toutes et tous. »

Claire Millot

DUNKERQUE, LES DISTRIBUTIONS DU SOIR

Depuis début avril, Pascaline nous fait chaque semaine une présentation de ses actions. Voici un résumé pour le mois de janvier (jusqu'au 25).

Elle a fait trois distributions par semaine.

Elle a été parfois accompagnée de volontaires (de Salam et/ou de la Maison Sésame , souvent un tandem : Patrick de Salam et Johan, un monsieur qui vient de Belgique avec des sacs de vêtements et de couvertures) mais elle est souvent en solitaire aussi.

N'hésitez pas à dire si un soir vous souhaitez l'accompagner.

Lister les demandes reçues, préparer les affaires et les charger dans le camion prend en moyenne une heure. Ensuite, une distribution dure en moyenne une à deux heures suivant le nombre de personnes présentes...

« Moments particuliers :

*la première distribution a eu lieu sur le parking de distribution,

*la deuxième a regroupé le fourgon de la Maison Sésame et celui de Salam. L'équipe a distribué à Clauser, puis à Transfo, puis sur la route de Ryssen.

*la troisième a pris le camion de Johan, avec les couvertures, et celui de Salam avec les vêtements et chaussures. Après un arrêt à Clauser ils sont retournés à Guérin chercher des couvertures et se sont rendus à Mattheuws. Ils ont fait un dernier arrêt à l'arrêt de bus juste avant le parking de distribution.

La quinzaine suivante : il y a eu moins de demandes (moins de monde, moins de démantèlements, présence d'Emmaüs aux Frontières et de Help 4 Dunkerque).

*la quatrième distribution a été faite à Clauser et à Ryssen.

*la cinquième distribution : derrière l'arrêt de bus au niveau du camp des Erythréens et Ethiopiens. Le chemin a été aménagé et permet de distribuer facilement à proximité du bois même lorsqu'il a plu. Puis distribution à transfo où nous ne rencontrons que cinq personnes.

*la sixième distribution a vu le départ des personnes pour des tentatives de passage. Distribution avec ma voiture près d'ONET le long de la départemental, près de Ryssen, près de transfo, à l'arrêt de bus, et sur le parking.

*la septième distribution a eu lieu avec ma voiture, à Clauser pour des commandes.

*la huitième distribution : douze commandes à Clauser, plus onze initialement prévues à Mattheuws, finalement ils seront plus de vingt à venir.

Parmi les vingt personnes à Mattheuws, plusieurs africains qui ne semblaient pas avoir grand chose (ni blouson, ni chaussures).

*neuvième distribution : suite au démantèlement, distribution avec ma voiture près d'ONET.

Les relations avec la police :

Pas de police rencontrée sur ce mois de janvier.

Par contre, des demandes en fin de semaine dernière pour des tentes et des couvertures avec deux personnes qui expliquent dans leur message que la police leur a pris leur tente et leurs couvertures lors du démantèlement. Je garde désormais une copie d'écran de ce type de message suite à l'appel où nous n'avons pas eu gain de cause, soit disant par manque de preuves.

Conclusion :

Il a fait bien froid et tous ceux que nous avons rencontrés étaient vraiment contents de nous trouver là. Beaucoup de remerciements !!!

BILAN DES DISTRIBUTIONS :

ont été donnés, du 1er au 25 janvier :

- 2 tentes,
- 183 couvertures et couettes,
- 63 sacs de couchage,
- plus de 80 blousons,
- 8 cartons de pantalons et joggings,
- 12 cartons de pulls et sweat-shirts, plus une cinquantaine,
- quelques t-shirts,
- quelques caleçons,
- plus de 100 paires de chaussures,
- Plus de 3 cartons et 2 sacs de chaussettes,
- 3 paquets de gants, plus une trentaine,
- Plus de 2 cartons d'écharpes, plus une trentaine,
- 1 carton de bonnets,
- 4 sacs en plastique, de gants, bonnets, écharpes, plus quelques -uns,
- quelques tours de cou,
- 8 sacs à dos.

Jeudi 22 janvier, après le gros démantèlement, nous avons donné, près d'ONET, avec ma voiture, six gros sacs avec dans chacun un sac de couchage et deux couvertures.

En dehors de ces sacs, nous avons également donné une tente, six matelas, quelques gants, bonnets, écharpes, le tout à quatre hommes et deux femmes. »

Pascaline Delaby.

LA FRONTIÈRE, LÀ OU L'HUMILIATION EST DEVENUE LA NORME.

C'est un mardi comme les autres à Calais. Quelques jours après l'expulsion menée par la mairie, par l'installation de plus de 120 tonnes de rochers rendant inhabitable la zone située à proximité de l'hôpital. Dans ce paysage hostile, nos bénévoles se rendent à proximité du camp du BMX, où trois Érythréens se sont repliés.

Nous venons à Calais pour rendre la vie des personnes exilées moins indigne, plus humaine. Pourtant, ce jour-là, nous avons été contraints de donner un sac de pain et de thé à travers un grillage. Un grillage. Celui qui empêche de tendre la main, d'échanger un regard, de vivre dignement. Ce grillage est le produit direct des politiques de recul imposées par la mairie et les institutions, et de la pression toujours plus forte, toujours plus criminalisante, exercée sur les associations et sur eux, des êtres humains ayant pris la fuite vers un avenir plus sûr.

Certains diront que l'essentiel a été fait : nourrir. Mais cette scène nous a profondément désarmés. Partager de quoi manger avec un être humain à travers un grillage dit tout de la situation à Calais et de ces zones frontalières européennes où l'humiliation est devenue la norme, les droits humains une variable d'ajustement.

J'ai le sentiment que nous avons atteint un point de non-retour. Si nous ne pouvons plus agir humainement, si nous ne pouvons même plus déplier une table, partager un repas, échanger d'égal à égal, alors c'est le sens même de notre engagement bénévole qui vacille. Mais il se renforce aussi. Être bénévole, c'est refuser l'humiliation. C'est défendre, sans compromis, la dignité de chacune et chacun.

Camille Boudein (6 février 2026).

TANT DE MÈRES PLEURENT LEURS FILLE OU FILS...

Me voilà deux mois en Afrique,
Une vie au ralenti avec pourtant beaucoup d'émotions.
Je suis loin et pas loin car les nouvelles ici autour les départs dans les pirogues sont alarmants.
Les gouvernements du Senegal et Gambie renforcent les protections dans les lieux de départ pour empêcher d'autres grandes naufrages.
Des centaines de jeunes ont déjà perdu leur vie et même en ce moment devant une mer très agitée et dangereux il y a des départs tous les jours.
BARCA (Barcelona) ou MOURIR est le slogan connue par tous ici.
BOZA (Victoire) après une passage réussie leur donne toujours autant d'espoir.
Les villages de la côte se vident et tant de mères pleurent leur fille ou fils.
Je me demande de plus en plus pourquoi pas avoir des routes sûres ?
Pourquoi pas ouvrir les Frontières de cet terre ?

Ferri Matheeuwssen (Texte et photo : Facebook, 11 janvier 2026)
(Ferri, bénévole à Salam est néerlandaise)



André Vahé nous a quitté le 28 décembre à l'âge de 76 ans.
Ses funérailles ont été célébrées le samedi 3 janvier à 15 h au crématorium de Vendin-les- Béthune.
Nous l'avons appris trop tard pour pouvoir nous manifester par une présence ou par des fleurs.
Mais nous assurons Marguerite, son épouse, de toute notre amitié.

Déjà à l'époque de la Grande Jungle, et même encore rue des Fontinettes, ils venaient tous les deux, tellement gentiment, donner de quoi apporter un peu de douceur à nos amis exilés : du lait en poudre pour les bébés, des paquets de biscuits, des pastilles pour la gorge...

Qu'il repose en paix...

Claire Millot



***DURA LEX SED LEX- DÉFENDRE LES DROITS DES EXILÉS ET DES RÉFUGIÉS,
UNE GARANTIE DÉMOCRATIQUE POUR TOUS LES CITOYENS.***

Le Conseil de l'Europe a réuni le 10 décembre 2025 à Strasbourg les 46 ministres de ses États membres chargés des questions migratoires pour évoquer un sujet sensible en Europe qui n'a cessé de durcir sa politique migratoire. L'objectif de la réunion était de répondre à la publication d'une lettre ouverte publiée le 22 mai 2025 par les dirigeants de neuf pays mobilisés par l'Italie et le Danemark, avec l'Autriche, la Belgique, la Pologne, la République tchèque et les trois États baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie). Ces pays européens se sont engagés dans une attaque ouverte de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), texte de référence adopté en 1950, mais surtout de sa jurisprudence, son interprétation par les juges de la Cour européenne, institution majeure du Conseil de l'Europe. Pour ses détracteurs, celle-ci imposerait « trop de limites à la capacité des États à décider qui expulser de leur territoire » (1).

Cette nouvelle critique de dirigeants politiques européens contre les magistrats de Strasbourg a été initiée dès 2024, à la veille des élections européennes, par un petit groupe de pays idéologiquement proches sur les questions migratoires - l'Italie, le Danemark et l'Autriche. Les trois dirigeants européens souhaitent infléchir et durcir la politique migratoire européenne et en particulier « repenser la manière dont la Convention européenne des droits de l'homme est interprétée », pour réduire son influence supposée sur la politique migratoire européenne. Cette première lettre avait été signée par quinze pays, qui appelait la Commission nommée en 2024 à soutenir des solutions « innovantes » en matière de gestion migratoire et à redéfinir le concept de « pays tiers sûr », par exemple autoriser l'installation de centres pour demandeurs d'asile hors du Vieux Continent, comme au Rwanda. La Commission avait fait des propositions juridiques pour mettre en place ces projets supposés « innovants »(2).

Pour préparer la réunion du 10 décembre 2025, la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg a rappelé dans une « note explicative qui s'appuie sur les guides jurisprudentiels exhaustifs et faisant autorité, publiés par le Greffe de la CEDH » un texte synthétique très clair, publiée en octobre 2025, sur son rôle et les limites de son action en matière migratoire (3). Elle rappelle que « la CEDH protège les droits et libertés de toute personne relevant de la juridiction d'un État membre du Conseil de l'Europe, qu'elle soit ressortissante de ce pays ou non ». Deux articles de la Convention sont particulièrement pertinents en matière de migration - « l'article 3 stipule que les États ne peuvent expulser une personne vers un autre pays où elle risque réellement d'être soumise à la torture ou à des traitements inhumains ou dégradants. L'article 8 de la Convention, qui porte sur le droit à la vie privée et familiale, signifie que les membres de la famille proche ne peuvent être séparés que s'il existe des raisons importantes de le faire. »

Dans sa note explicative, la Cour européenne rappelle les limites de l'application de la CEDH concernant les ressortissants étrangers « certains droits protégés par la Convention ne s'appliquent pas dans le contexte de l'immigration. Par exemple, les États peuvent détenir des ressortissants étrangers à des fins de contrôle de l'immigration, malgré l'article 5 de la CEDH qui garantit le droit à la liberté et à la sécurité. En outre, l'article 6 (droit à un procès équitable) ne s'applique pas aux litiges relatifs à l'entrée, au séjour ou à l'éloignement des ressortissants étrangers, ni à l'octroi de l'asile ou à l'expulsion. » La Cour européenne insiste également sur les prérogatives des États en matière de migration et donc sur les limites de son intervention qui est très cadrée « la CEDH doit généralement être appliquée en fonction des circonstances nationales, que les autorités nationales sont les mieux placées pour évaluer et trancher. Ce principe, connu sous le nom de « marge d'appréciation », a été développé par la Cour dans ses arrêts, puis ajouté au texte de la CEDH par les gouvernements du Conseil de l'Europe à la suite d'une conférence tenue à Brighton, au Royaume-Uni, en 2012».

La Cour européenne replace enfin ses interventions sur les questions migratoires, très marginales, dans l'ensemble des requêtes qu'elle a à traiter. « La Cour a traité plus de 420 000 requêtes au cours des dix dernières années. Moins de 2 % de ces requêtes (7 175) concernaient l'immigration. Sur les 7 175 requêtes liées à l'immigration, plus de 90 % (6 657) ont été rejetées par la Cour. Seules environ 450 requêtes liées à l'immigration, soit environ une sur mille, ont conduit la Cour à constater une violation des droits de l'homme. » Il est donc à la fois excessif et faux d'affirmer que les magistrats de Strasbourg empièteraient sur les prérogatives des États en matière de migration qui « ont le droit de contrôler l'entrée des ressortissants étrangers sur leur territoire, conformément au droit international. ». La Cour européenne rappelle les textes signés par les États membres du Conseil de l'Europe auxquels ils doivent se conformer dans le domaine des droits des exilés et réfugiés « notamment la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et la Convention des Nations unies contre la torture. »

Interrogés sur les attaques faites à la CEDH, et sur son interprétation par les magistrats de Strasbourg, plusieurs professeurs de droit public en France et en Belgique s'accordent pour dénoncer une instrumentalisation idéologique sans fondement juridique sérieux. Pour Peggy Ducoulombier, professeure de Droit à l'Université de Strasbourg, « *on peut ne pas être d'accord sur tel ou tel arrêt, mais ce système nous protège tous* » (1). Pour Céline Romainville, professeure de droit à l'Université catholique de Louvain, les critiques « *montent en épingle l'un ou l'autre arrêt, sans le remettre dans son contexte, et sans faire une analyse approfondie de l'ensemble de la jurisprudence* » (1). Pour Philippe De Bruycker, juriste à l'Université libre de Bruxelles. « *Si seulement ces pays détaillaient les arrêts qu'ils jugent problématiques, on pourrait répondre à cette interpellation. Cela ressemble plus à une déclaration idéologique, très trumpienne, voire à un coup de pression, alors que plusieurs affaires sont pendantes, concernant notamment des pratiques de refoulement de migrants à la frontière entre la Pologne ou la Lituanie et la Biélorussie.* » (2).

Le plus dangereux dans ces attaques formulées de manière répétée par des pays européens, des démocraties censées respecter l'État de droit, contre les magistrats d'une institution reconnue, la Cour européenne des droits de l'homme, est qu'elles minent l'autorité de décisions prises par des juges, magistrats recrutés sur leurs compétences juridiques, qui ne font qu'appliquer le droit. En mettant en cause la Cour européenne des droits de l'homme, les pays européens jouent les apprentis sorciers. Attaquer la Convention européenne des droits de l'homme dont la mission est « de déterminer, dans l'intérêt général, les questions d'ordre public, en élevant ainsi les normes de protection des droits de la personne et en élargissant la jurisprudence relative aux droits de la personne dans toute la communauté des États parties à la Convention » (4), c'est fragiliser un « instrument constitutionnel de l'ordre public européen » dans le domaine des droits de l'homme. *Dura lex sed lex.*

Bénédicte Halba,

présidente de l'iriv (www.iriv.net) auteure d'un blog sur la migration -<https://actions-migration.blogspot.com/>
janvier 2026

1) Cécile Ducourtieux et Philippe Jacque, « CEDH : l'Union tente de canaliser le débat sur l'immigration », Le Monde, jeudi 11 décembre 2025

2) Philippe Jacqué, « Immigration : neuf pays européens veulent affaiblir la Cour européenne des droits de l'homme », Le Monde 24 mai 2025

3) Cour européenne des droits de l'homme, « La CEDH et les migrations », octobre 2025- <https://rm.coe.int/fr-echr-migration-brief-explainer-faq-fr-2765-7609-1921-v-1-1-/488028e7d0>

4) Cour européenne des droits de l'homme « Guide on the case-law of the European Convention on Human Rights », Strasbourg, Août 2025- https://ks.echr.coe.int/documents/d/echr-ks/guide_immigration_eng

Pour compléter ce texte : un poème et un dessin de nos jeunes amis du collège Darius Milhaud de Sartrouville auxquels nous devons déjà l'éditorial de ce mois-ci.

À toi, « grand dirigeant », toi qui vois seulement d'où ils viennent, leur couleur de peau.

Tu t'en fiches de ce qu'ils ont traversé, ce qu'ils ont perdu.

Non, toi tu les chasses, tu veux qu'« ils retournent chez eux » sans même vouloir entendre ce qui se passe là-bas ou même ce qu'ils ont vécu.

Tout ce que tu veux, c'est un territoire qui suit tes idéaux, un endroit où tout doit être la même chose, si ça ne suit pas tes standards ou ta manière de penser, il faut les jeter dehors ! S'ils ont le malheur de poser un pied sur ton territoire, dans l'espoir, d'un meilleur avenir, tu les ignores et les chasseras avec des forces spéciales.

Alana



MERCI

MERCI AUX BÉNÉVOLES.

Commençons, pour une fois, par ceux qui nous quittent et vont nous manquer, terriblement.

Pierre et Lucie, qui ont fini leur contrat à la « Maison Sésame », si souvent présents avec nous qu'on en oubliait qu'ils n'étaient pas avant tout des « Sésamis ». Les « Salamis » ne les oublieront pas.

Le 10 janvier, en partant, à la dernière minute, Pierre a annoncé que c'était sa dernière fois et il remercie tout le monde. A nous de le remercier, il a vraiment souvent été là avec son sourire et son efficacité.

Jacky, a assuré la cuisine du samedi matin pendant des mois... (des années ? des siècles peut-être ?... car il nous a expliqué dans son discours d'adieu du 31 janvier que des archéologues ont trouvé au Blanc-Nez des traces de migrants préhistoriques. Or on sait que Jacky est le plus ancien parmi nous (des survivants) à s'être investi dans cette cause, d'abord à Calais avec « La Belle Étoile ».) Il laisse la place à la super équipe que nous saluons, plus bas, et à laquelle il peut laisser la louche sans la moindre inquiétude.



Échange de cadeaux : nous lui avons offert un tablier de cuistot (symbole de son travail parmi nous) signé par nous tous. Vous voyez le coin de la superbe nouvelle banderole réalisée à nouveau par Jacky. Mais pour fidéliser nos lecteurs, je réserve la photo intégrale à l'ouverture du numéro de février de cette newsletter.

Ceux qui montent en grade :

Nos trois cuistots du samedi donc, Amara, Mory et Mohamed, qui assurent depuis longtemps mais sont maintenant titulaires du poste.

Ursula, promue référente du samedi depuis que Mona occupe Julie, sa maman, à plein temps.

Ursula occupait déjà bien cette place depuis un bon moment : veillant sur le nombre de bénévoles inscrits au planning du samedi suivant et assurant le compte-rendu lorsqu'il manquait Arnaud et/ou Pascaline. Bienvenue, Ursula.

Ceux qui sont passés parmi nous :

- Deux jeunes Ukrainiens, peut-être pour plus d'une fois ?

Henri a voulu leur faire plaisir avec un chant de chez eux :

« J'ai bien vu les deux jeunes Ukrainiens.....ils ne parlaient pas anglais ni français (mais font des efforts), ni allemand, ni polonais.

Et ils ne connaissaient pas mon chant traditionnel ukrainien. Fiasco »

Merci Henri pour la tentative !

- Anne, pour la première fois avec nous le 24 janvier.

- L'équipe d'Emmaüs Bourgogne avec nous le 15 janvier



- Lincoln a rejoint Mohammad en préparation le 31 janvier. C'est avec lui (déjà ancien chez nous) qu'il est engagé dans son lycée pour une présentation d'association (Salam, bien sûr !)

- Le 31, Youness, Jade et leur maman, sont venus pour la préparation.

Aude (professeur de Youness) accompagnée de Catherine et Maryvonne sont restées jusqu'au bout.



C'est dans les classes de 3^e d'Aude que Claire était allée faire une présentation de notre travail sur les camps. Le 28 janvier elle a accompagné 19 de ces élèves au « Musée de l'Immigration » à Paris.

En ce samedi devaient nous rejoindre cinq jeunes du Collège Anne Franck... Un seul (Youness) est finalement venu avec sa soeur et sa maman.

Il y a encore du travail pour "dédiaboliser" la présence des exilés...

**Et tous, ils ont
...préparé...**



Christine Brygo



Christine Brygo



Denise Cassignat

En particulier nos amis de FTS, fidèles appuis de nos cuisines, le mardi matin, en alternance avec Jacqueline, Romuald et quelques autres...



Rachel Emmaüs Bourgogne

... distribué...



Rachel Emmaüs Bourgogne



Un nouveau poste a été créé pour Clotilde le 5 janvier : celui de préparatrice de barquettes de plat chaud pour retardataires. La position « à genoux dans le camion » est inscrite au cahier des charges !

... rangé et nettoyé...

Le 15 janvier, par exemple, Marie-Françoise a mis de l'ordre dans les légumes et Sylviane a nettoyé les frigos du bas.

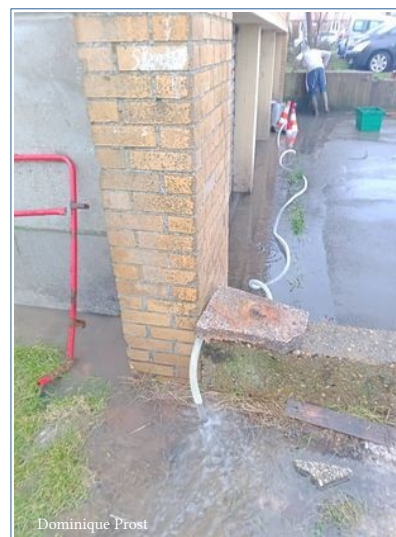
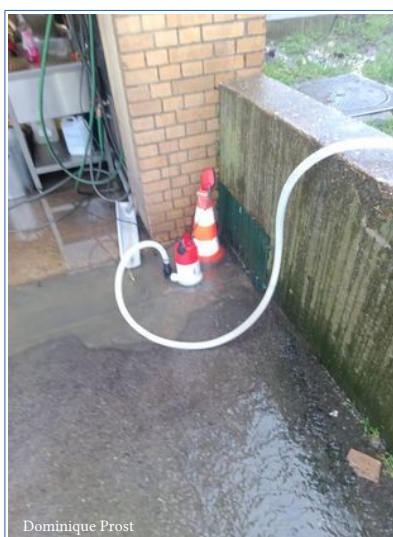
Le 22 janvier, un nouveau congélateur à tiroirs a été mis en service. Sylviane l'a nettoyé et y a rangé les aliments.

... bricolé...

*Pour essayer de vaincre les inondations des jours de pluie :

Message de Dominique le 27 janvier :

« Ce matin ce fut le déluge. Je suis allé à Leroy Merlin pour acheter un tuyau pour une des deux pompes extérieures qui étaient à Ali Baba. Avec Henri nous avons donc mis en route une des deux pompes (voir photo). C'est efficace jusqu'à un certain point car le débit de l'aspiration de l'eau est fort... mais l'eau évacuée revient malgré tout dans le réseau qui sature très vite et ramène l'eau à son point de départ. Ça peut aider pendant qu'une équipe cuisine ou pour des précipitations raisonnables mais guère plus dans la durée pour des pluies conséquentes. »



*Pour réparer la fuite sous l'évier du bas :

Elle a été vaincue par Philippe le 21 janvier.

Henri qui communique la nouvelle précise : « Petit détail : je ne suis pas le réparateur qui est l'installateur... j'ai seulement partagé le café du matin. »

Ce qu'il ne dit pas avec sa modestie habituelle, c'est que, quinze jours avant, nous avons dû avec Denise lui installer un lit (de cartons comme les clodos) parce qu'il s'était installé dans la durée à essayer déjà de réparer...



... fait les courses...

« Ce matin (14 janvier), avec Henri et l'aide précieuse de Dominique nous avons fait le plein de pâtes, tomates pelées, concentré de tomates, gros sel, produits de vaisselle... », nous écrit Denise.



MERCI À CEUX, CONNUS OU INCONNUS, QUI NOUS ONT FAIT DES CADEAUX POUR NOS AMIS EXILÉS.

Des dons alimentaires :

*Le 1^{er} janvier, César a profité du transport des frites pour rapporter d'Herzele une belle quantité de potirons de M. David W.

*Et des potimarrons sont arrivés le 6, apportés par Philippe et Margot.



*Le 8 janvier, Marlène et Rachid, qui sont les parents de Clara, nous ont fait un don de nourriture : 16 litres de soupe, 24 boîtes de carottes, autant de petits pois, 10 kg de riz et des pâtes. Un grand merci à eux.

*Ludo de Belgique, qui nous dépose souvent de la nourriture, nous a donné 50 kg de sucre, dit Pascaline le mardi 13 janvier 2026.

*20 kg d'oignons ont été offerts par Geneviève le 15 janvier.

Des dons textiles :

*Ruben et un ami de Gand sont venus avec deux voitures de couvertures, sacs de couchage et vêtements, le 10 janvier.

*Le 15 janvier, une amie d'Annie nous a apporté des vêtements.

*Le 17, une dame a déposé des vêtements, au nom de Mokrane.

*Le 29, Michelle a amené des bonnets et des écharpes, au nom de son Eglise.

*Le 31, une autre dame a déposé huit sacs de vêtements.

Et de tout...

*Hasbia avec une troisième voiture de Gand, le 10 janvier, a distribué des vêtements dans le camp (avec notre aide) et 300 sachets avec dedans un slip, une paire de chaussettes, un produit d'hygiène et une boîte de conserve.

*Abdelkader nous a appelés, le 10 encore, pour que nous allions chercher chez lui des échantillons de dentifrice donnés par un ami à lui.

Mathias et Claire y sont allés et ont rapporté quatre cartons.

Comme toujours, on partage quand on apprend un besoin : Matthias en a gardé un pour une équipe qui vient avec un camion douche.

*Le 17 janvier, Fanny et Arnaud sont arrivés avec des couettes pour le camp. Ils souhaitent s'impliquer à Salam et ont insisté pour remplacer une bouteille de gaz qui était vide et en ont offert une en plus (une dorée) !

*Le 22 janvier, Pascale de Warhem a déposé des couvertures et des contenants.



*Le 31 janvier, Jacky nous a déposé quelques ustensiles de cuisine, et surtout des fourchettes et cuillères en plastiques, donnés par ses amis Cécile et Jeannot. Tellement utiles pour nos distributions !

MERCI À CEUX QUI NOUS ONT AIDÉS AU NOM D'UNE ASSOCIATION AMIE OU EN TRAIN DE LE DEVENIR...

****Les Copains du Monde/Secours Populaire sont de gros donateurs pour les petits déjeuners.***

Notre message du 12 janvier :

Et une nouvelle belle fournée de viennoiseries vendredi !

Merci à nos Copains du Monde pour ce supplément de petit déjeuner pour nos amis de Calais qui ont tellement froid en ce moment !

Cela leur réchauffe le coeur en plus de l'estomac.

MERCI.

Amitiés de nous tous, bénévoles et exilés

Notre message du 23 janvier (qui suit celui sur l'achat de tentes pour Loon-plage (voir plus haut) :

Et un deuxième merci pour ce soir Christian,

Tu es vraiment notre héros !

Merci pour le pain et les viennoiseries déposés une fois de plus au local de Calais mardi soir.
Manger des pains au chocolat au sec sous une tente, qu'est-ce qu'on peut rêver de mieux quand on est à mille milles de chez soi dans un lieu inhospitalier ?
Merci, à toi, à Caroline, aux Copains du Monde.
Gros bisous à tous de la part des équipes de Salam.

Notre message du 27 janvier :

Merci Christian et Caroline,

Merci les Copains du Monde,

Merci infiniment pour cette aide régulière : le pain et les viennoiseries, déposés samedi avec en plus des boîtes de céréales (pour le cas où ces enfants gâtés en auraient assez de manger des pains au chocolat !)

Plaisanterie à part, grand grand merci de l'équipe Salam.

***La « Maison Sésame » fait aussi partie de nos donateurs tellement réguliers :**

- Lucie et Souleymane en ont ramené des aliments le 3 janvier.

- beaucoup de fruits et légumes, le 10 janvier,

- le 15 janvier, Mathias en a rapporté des couvertures : Sylvie nous explique : « Ce sont des couvertures d'Emmaüs Bourgogne ; le stock d' « Emmaüs aux Frontières » est blindé et elle confie à Mathias de quoi recharger celui des « Salamis ».

Merci!!!! pour votre accueil du groupe ce matin », ajoute-t-elle.

- et plein d'autres choses qui n'ont pas été notées, tant il y en a !

***Emmaüs de Saint-Omer** nous envoie aussi de tout, et beaucoup, par l'intermédiaire d'Ursula : entre autres

-10 caisses de fruits et légumes, le 3 janvier,

-beaucoup de fruits et légumes, le 10,

-le 31 enfin, encore beaucoup de fruits et légumes.

***Pratiquement tous les samedis, Philippe de Bethlehem** arrive vers 9 h avec sa voiture pleine de pains devant notre porte.



***Les couvertures de Bruay**, nous disent Georges et Claudine qui vont régulièrement en chercher, nous sont offertes par le Relais (nouveau responsable: Christophe Z.) et de l'Etoile, (Marie- Christine).

* « **La paroisse de Wattrelos va nous apporter** jeudi 15 environ 4 m3 de vêtements à Bailleul, récoltés lors des semaines de l'avent. Ce sont des vêtements TRIES : pulls, manteaux, écharpes... Nous les apporterons au fur et à mesure. A bientôt, Patrick », nous écrit le 12 janvier, Patrick, de FTS. Merci à eux tous.

***Le 10, Nacer de « Wali smile »** est venu avec des nouilles chinoises halal et des merguez toutes fraîches d'un boucher halal aussi.

Les nouilles sont particulièrement utiles, lorsque nos repas sont insuffisants : trempées dans le bouillon de cuisson du poulet ou dans la soupe, elles donnent des assiettes supplémentaires délicieuses.

***Isabelle et son mari, le couple d'Arques qui nous avait invités au concert « Notre-Dame de Paris »** en mai dernier, était de retour le 27 janvier avec un véhicule plein : une dizaine de sacs de couchages, des vêtements d'hommes chauds, des couvertures et de nombreuses boîtes de conserves : lentilles et tomates...

***Les « Jardins de Cocagne »** nous ont livré des légumes abondants le 22 janvier.

Le même jour, les jeunes femmes d'Emmaüs sont venues avec des pommes et des couvertures.

Le 30 janvier, Elisabeth et Jean étaient partis à Templeuve avec notre camionnette : une grosse collecte de Noël avait eu lieu dans les paroisses des environs.

C'est le lendemain que nous avons tout vidé en faisant la chaîne.

Merci à nos amis Brigitte et Jean-Noël qui avaient tout organisé.
Heureusement nous étions nombreux, tant il y en avait...



ET ENFIN MERCI À TOUS CEUX QUI NOUS ONT FAIT DES DONS EN ARGENT,
sans lesquels nous ne pourrions pas entretenir les camionnettes, mettre du gazole dans les réservoirs, payer l'eau et l'électricité utilisées dans nos locaux, remplacer les bouteilles de gaz...
Merci à tous ceux (des amis proches comme des inconnus) qui nous ont glissé un billet, ont envoyé un chèque, fait un virement directement ou par Helloasso.

MERCI À BETHLEHEM, À ABDELKADER ET À L'ASSOCIATION RENAISSANCE, À FLANDRES TERRE SOLIDAIRE, À L'ENTRAIDE PROTESTANTE, À L'AUBERGE DES MIGRANTS qui nous partage la tonne de bananes offerte par CONHEXA une fois par semaine, À EMMAÛS qui nous donne des surplus toutes les semaines, à la Maison Sésame qui nous partage deux matins par semaine les surplus de fruits et légumes du magasin ALDI de la rue du Kruysbellaert, à la Ressourcerie de Montreuil sur mer (« Il était deux fois ») et au Secours Catholique de Berck qui fournissent chaque mois des vêtements amenés à Calais par André de Merlimont, à l'association Audotri qui nous soutient régulièrement par des dons de vêtements et de couvertures, à l'association OSE qui nous donne chaque semaine une belle quantité de vêtements, aux boulangeries calaisiennes et à « La mie du pain » de Grande-Synthe et « Aux pains du Nord » de Coudekerque. Semaine après semaine, ils sont là pour nous aider.

Merci au HRO, à Olivier Schitteck, à Frédéric de Bels, à Catherine du Collège Anne-Franck, à « Bonjour Désordre », à Dominique Bommel, à Rachel d'Emmaüs Bourgogne, qui nous ont autorisés à publier leurs photos.

MERCI à l'association diocésaine de Lille qui, par la paroisse de Grande-Synthe, met gracieusement à disposition les locaux de la salle Guérin, depuis plus de quinze ans.

MERCI à Michel qui assure la mise en pages de cette newsletter, sans faillir, depuis des années,
à Chris qui la traduit en anglais, mois après mois, pour notre site internet,
à Antoine qui gère la Page Facebook, lui aussi sans faillir, depuis 2017,
à Guillaume qui nous a introduits dans le réseau LinkedIn il y a maintenant trois ans,
et à Quentin qui a ouvert un compte Instagram pour Salam depuis un peu plus d'un an :
salam_calais_grandesynthe.

Et je demande encore bien pardon à tous ceux qui nous ont aidés d'une façon ou d'une autre et que j'ai oubliés, ou qu'on a oublié de me signaler...

Claire Millot

Dunkerque :

Nous avons besoin de monde, les lundis, mardis, jeudis et samedis du début de la corvée d'épluchage (8 h) à la fin de la vaisselle (entre 14 et 16 h). Entre les deux, nous distribuons le repas.

Appelez Claire (06 34 62 68 71).

Calais :

Salam continue la distribution des petits déjeuners améliorés tous les matins avec du thé et du café.

Mais nous manquons cruellement de bénévoles, particulièrement de bénévoles avec permis de conduire : RDV à 7 h 45 au local, 13 rue des Fontinettes.

Appelez Yolaine au 06.83.16.31.61.

APPEL AUX DONS

Pour déposer vos dons à Calais, RDV 13 rue des Fontinettes, et appelez le 06 83 16 31 61.

Et pour Dunkerque, déposez vos dons salle Guérin, 1 rue Alphonse Daudet, derrière l'église St Jacques les lundis, mardis, jeudis et samedis de 9 h à 12 h.

L'ESTOMAC DANS LES TALONS ?... APPEL AUX DONNS !

CE MOIS-CI LES BESOINS EN DENRÉES ALIMENTAIRES SONT ENCORE AIGUS.

Les exilés sont toujours nombreux sur nos camps.

Il n'est pas facile de satisfaire leurs appétits.

(voir plus haut dans « les événements du mois »)

Les gens ont faim.

Nous avons du mal à préparer suffisamment à manger et à Calais ils réclament de la farine pour faire eux-mêmes des galettes...

APPEL AUX DONNS :

Pour Calais : DE LA FARINE, des lentilles en conserves, du sucre en poudre, de la confiture, de la mayonnaise.

Pour Dunkerque :

Des pâtes, des conserves de lentilles et de tomate, du concentré de tomate, de l'huile, du cumin, du raz el-hanout.

AVEC LE FROID, LES BESOINS EN VÊTEMENTS CHAUDS ONT AUSSI AUGMENTÉ...

APPEL AUX DONNS

La vague de froid que nous venons de traverser a fortement diminué nos stocks de vêtements chauds.

Nous recherchons en urgence :

- Vêtements chauds
- gants
- écharpes
- bonnets
- chaussures (40-44)
- couvertures
- Sacs de couchage

Chaque don compte !
Association SALAM Nord/Pas-de-Calais

Et puis... vous pouvez aussi faire un don en argent...

DES BESOINS EN ARGENT.

Sans subventions de l'État et avec une réduction très importante des subventions des collectivités territoriales et locales, nous avons toujours besoin d'argent pour faire durer le travail de l'association : Entretien des locaux et des camionnettes, carburant, achat des denrées alimentaires qui manquent...

Rendez-vous sur le site de l'association : www.associationsalam.org
rubrique : " Nous soutenir"

Passez par HELLOASSO :

<https://www.helloasso.com/associations/salam-nord-pas-de-calais/formulaires/2/widget>

ou envoyez tout simplement un chèque à :

Association Salam

BP 47

62100 CALAIS

Vous avez droit à 66% de réduction d'impôts sur ces dons, en liquide par un de nos bénévoles, par chèque à l'ordre de SALAM, ou par virement (direct ou par Helloasso)

Un grand merci à tous nos généreux donateurs !

DES TENTES ET DES BÂCHES !

De démantèlement en démantèlement, les tentes sont enlevées sur les deux sites et nous n'arrivons pas à les remplacer. Nombreux sont ceux qui dorment sans rien sur eux, par tous les temps.

Vous pouvez aussi acheter des bâches, des morceaux de 3 m sur 3 (ou 2.50 m sur 3). Ils coûtent beaucoup moins cher et permettent à un honnête homme de passer une nuit à l'abri.

Sinon, besoins les plus pressants sur les deux sites :

DES COUVERTURES (DUVETS, SACS DE COUCHAGE).

APPEL À COTISATION

Le bulletin d'adhésion pour 2026 est joint à cet envoi.

Si vous n'êtes pas encore adhérent, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Que vous soyez bénévole actif ou non, devenir adhérent octroie à l'association la force de l'union ! Nous étions environ 300 adhérents en 2025, aidez-nous à garder ou même à dépasser ce nombre.

CONTACTEZ NOUS

<http://www.associationsalam.org>

salamnordpasdecalais@gmail.com

Page Facebook : [SALAM Nord/Pas-de-Calais](#)

La page LinkedIn, consultable sur le lien suivant :

www.linkedin.com/in/association-salam-nord-pas-de-calais

et le compte Instagram : [salam_calais_grandesynthe](#)

Association SALAM
13 rue des Fontinettes,
62100 CALAIS
BP 47
62100 CALAIS

Association SALAM,
Salle Guérin, Quartier St Jacques,
1, rue Alphonse Daudet,
59760 Grande-Synthe

Bulletin d'adhésion 2026



Principaux objectifs de SALAM :

- Apporter une aide humanitaire aux migrants (soins, hygiène, nourriture, vêtements...)
- Accompagner les migrants dans leur demande d'asile
- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur la situation des migrants du littoral Côte d'Opale
- Combattre toutes les formes de racisme et de discrimination
- Agir dans les pays en difficulté
- Soutenir juridiquement les membres de l'association

Merci de remplir le bulletin ci-dessous et de le renvoyer à l'adresse suivante :

Association SALAM-Nord/Pas-de-Calais

BP 47

62100 CALAIS

Monsieur/Madame : _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Téléphone _____

E mail (important pour la convocation à l'AG) _____

☐ J'adhère à l'association en versant la somme de 10 €.

(5 € pour les étudiants et demandeurs d'emploi , adhésion valable jusqu'au 31/12/2026)

Date et signature :

☐ Je fais un don* à l'association Salam en versant la somme de : _____

**Par chèque à l'ordre de l'association Salam. Un reçu fiscal vous sera adressé*

☐ Je souhaite recevoir davantage d'informations sur l'association Salam.